



À PROPOS

À propos

Les concepts de véloparc, de zone d'habiletés et de *pumptrack* présentés dans ce guide sont relativement récents. Ces aménagements regroupent dans une zone restreinte les difficultés techniques rencontrées dans les sentiers de vélo de montagne. Les habiletés acquises sur les modules par les futurs utilisateurs de sentiers dans une atmosphère de plaisir, d'apprentissage progressif et de dépassement personnel, enrichiront leur expérience et feront d'eux des amoureux du vélo pour la vie.

Ce document de référence sur l'aménagement et l'exploitation des véloparcs au Québec a été préparé à l'intention des gestionnaires qui prévoient aménager un véloparc ou qui exploitent déjà une aire de jeu de ce type et souhaitent l'améliorer. Il ne constitue pas une norme ou un règlement et ne devrait pas être interprété comme tel. Il propose plutôt des conseils applicables à l'aménagement ou à l'exploitation d'un véloparc pour guider les gestionnaires, les employés et les bénévoles. Les aménagements qu'il vise étant en constante évolution, il est donc possible que les notions présentées évoluent aussi avec le temps.

Le guide a été mis en ligne au mois d'octobre 2018. Il est de votre responsabilité de consulter régulièrement afin d'être au courant de mises à jour.

Les illustrations ne sont pas à l'échelle et sont présentées à titre informatif seulement. Les notions techniques sont le fruit de l'expérience des collaborateurs du guide et de nos recherches sur les aménagements comparables. Il n'existe pas de norme internationale sur les véloparcs. Toutefois, l'International Mountain Bicycling Association (IMBA) propose un guide sur le sujet.

LE BÉNÉVOLAT : À NE PAS NÉGLIGER !

Puisque la taille des milieux de vie québécois varie, les groupes bénévoles bien encadrés peuvent réaliser des projets de petite et de moyenne envergure et participer à des projets plus importants. Ce guide a été pensé en fonction d'un projet de grande envergure mené par des professionnels, mais les notions présentées sont également applicables par des groupes bénévoles dans de petites municipalités, encadrés par la municipalité pour certains aspects techniques.

Le terme « bénévoles » utilisé dans ce guide doit être pris au sens de cyclistes membres d'un club ou d'amateurs de la discipline, qui comprennent et utilisent les infrastructures durant leur temps libre ou dans le cadre d'activités structurées et sont disposés à s'impliquer pour leur conception et entretien. Ils sont des alliés indispensables et ne devraient pas être mis de côté!

REMERCIEMENTS

Partenaires financiers

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)

Direction de la Promotion de la Sécurité (MEES)

Mountain Equipment Coop (MEC)

Association québécoise du loisir municipal (AQLM)

Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ)

Contribution au contenu technique

Jérôme Pelland, président, Sentiers Boréals

Jérôme Ouellet, conseiller en promotion de la sécurité, Direction de la promotion de la sécurité, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)

Peggy Powers, conseillère en gestion des risques, Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ)

Yannick Vincent, BMXPert

Supervision

Marc Jolicœur, Vélo Québec Association, directeur, recherche et service-conseil

Révision linguistique

Direction de la Promotion de la Sécurité (MEES)

Intégration web et illustrations

Publi Griffé

Graphisme – fiches

Joannie Rosa